



Village Pittoresque

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

*Séance extraordinaire
Le 11 décembre 2023, 19 h 00
Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire*

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation
5. **Période de questions**
6. **Levée de l'assemblée**